

Chef d'établissement : Monsieur Marc SARRAIL

- **Directrice adjointe : Mme Patricia SORIANO** - p.soriano@saint-alyre.net
- **Assistante administrative : Mme Lydie MAINIERI** – l.moranges@saint-alyre.net
- **Collaboratrice éducative :**
→ Mme Oirda OUALIKEN- o.oualiken@saint-alyre.net

Organisation de la rentrée scolaire

+ Congés d'été

L'établissement sera fermé du **mercredi 13 juillet (18h) au mardi 16 août (9h)**

+ Remise des livres Bac Pro, STMG et BTS 1^{ère} année

Lundi 29 Août de 7h30 à 18h30

Le jour de la rentrée pour les internes

+ Rentrée des classes

Classes	Dates	Observations
2 ^{nde} – 1 ^{ère} – Tle BAC PRO	Jeudi 1er septembre à 10h	Accueil : salle K21 10h30 à 12h : Avec le P.P. Début des cours : 13h
1 ^{ère} et Tle STMG	Jeudi 1er septembre à 14h	Accueil : salle K21 15h : Avec le PP
BTS 1 ^{ères} et 2 ^{èmes} années	Lundi 5 septembre à 10h	Accueil : salle K21 10h30 à 11h30 : Avec le PP Visite de l'établissement avec les 2 ^{ème} années

+ Internat

→ **Accueil** des internes : **Jeudi 1 septembre : À partir de 8h pour les classes des lycées**

- **Rencontre** Parents - Directeur – Responsable internat – Surveillants internat : **Vendredi 2 septembre à 17h**

+ Informations diverses

- Fin des cours à 16h05 le jeudi 1^{er} septembre et le vendredi 2 septembre
- Pas de liste de fournitures au lycée
- Trombinoscope et photos de classes les 8 et 9 septembre
- **Début des cours d'option : lundi 12 septembre**
- Messe de rentrée : Date à définir à la rentrée

+ Réunions Parents – Équipes pédagogiques (toutes à 17h30)

1 ^{ère} , Tle STMG	Lundi 12 septembre
2 ^{nde} 1 ^{ère} Tle Bac Pro	Mardi 13 septembre
BTS 1	Lundi 19 septembre



Saint-Christophe

60
ans

aux côtés de ceux
qui s'engagent



Assurance scolaire :

Votre enfant protégé
durant ses activités
scolaires et
extra-scolaires !

CHERS PARENTS

Votre établissement a souscrit un contrat individuelle accident pour l'ensemble de ses élèves avec la Mutuelle Saint-Christophe assurances : **grâce à lui, votre enfant est protégé dès le premier jour de sa rentrée 2022-2023 !**



Rendez-vous dès **Août 2022** sur votre **Espace Parents** pour télécharger et imprimer l'**attestation d'assurance de votre enfant** !

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/>

Via l'**Espace Parents**, vous pourrez également :

- Obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire
- Déclarer un sinistre en ligne

Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances



Une protection
à chaque instant : **24h/24,**
365 jours par an, y compris
pendant les congés.



En tous lieux, qu'il soit à l'école,
à la maison, à des activités
extra-scolaires... ou en voyage
à l'étranger !



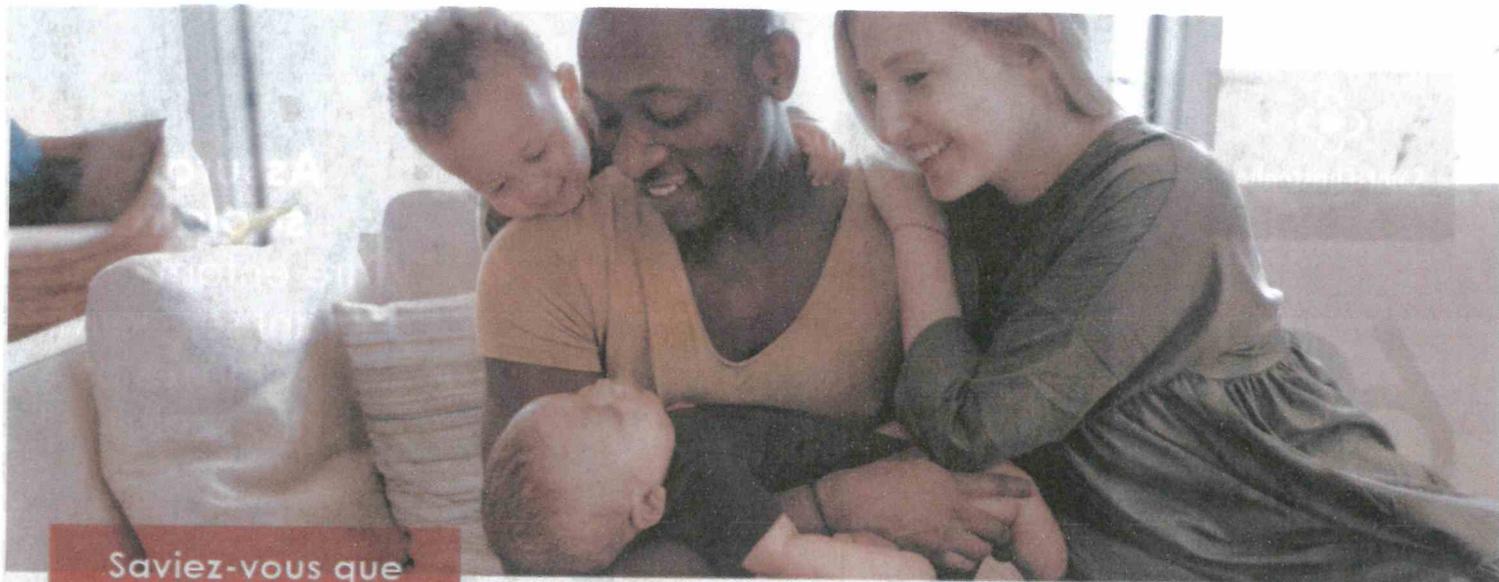
En toutes circonstances
en cas d'accident,
de racket à l'école
ou sur son trajet...

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : **service.asp@msc-assurance.fr** ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497

Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



Saviez-vous que nous pouvons également assurer l'ensemble de votre famille à un tarif privilégié ?

Depuis 60 ans, la Mutuelle Saint-Christophe assurances offre à ses **40 000 sociétaires** des solutions d'assurance adaptées à leur environnement. **Grâce au dialogue permanent avec ses sociétaires délégués et son partenariat avec l'Apel (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)**, la Mutuelle se positionne en tant qu'assureur des familles.

Découvrez vite l'ensemble de nos solutions d'assurance en :



AUTO



HABITATION



SANTÉ



ACCIDENTS DE LA VIE

Et profitez de

60 jours offerts

avant le 31/12/22

Pour toute nouvelle souscription

Pour plus d'informations concernant la souscription d'un de ces contrats d'assurance à tarif privilégié, contactez-nous :

01 85 53 57 44

service.src.commercial@msc-assurance.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - www.saint-christophe-assurances.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SIREN : 775 662 497

Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI



L'APEL Saint-Alyre Maternelle, Primaire, Collège, Lycée

- **Etre au Cœur des "grands évènements" qui cimentent les relations entre les enfants, les parents et l'Institution**

"Vente de
gâteaux "

"Fête des
Maternelles"

"Kermesse
Primaire"

"Marché de
Noël"

"Cross
Collège
ELA"

"Forum
des
Métiers"

- **Etre un support pour les Parents et les Enfants dans leur quotidien au sein de l'Institution**

"Annuaire des
parents d'élèves "

"Financement TBI en
Primaire, 5èmes, de
travaux de rénovation..."

"Achat jeux, livres et
jouets pour garderies et
récréations "

"Aide au financement de
sorties scolaires"

"Sensibilisation au
handicap"

"Support à la Pastorale
Maternelle, Primaire, Collège"

"Conférences sur les
problématiques parents/
enfants: confiance en soi,
gestion du stress,..."

- **Etre à l'écoute des Parents et les représenter**

"Parents
Correspondants
Collège / Lycée"

"Conseils de
Discipline"

"Participation au
Projet d'Avenir de
l'Etablissement"

Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale de l'APEL Saint-Alyre le samedi 17 septembre 2022 à 10 h 30, en présence de la Direction de l'Institution, où il vous sera possible d'échanger. Nous clôturerons notre réunion par un apéritif.



L'ADHESION à l'APEL SAINT-ALYRE – Septembre 2022

Par défaut, une adhésion de 21 € par famille sera prélevée automatiquement sur votre 1^{ère} facture de l'année. Chaque cotisant reçoit, par la suite, un journal bimestriel « Famille Education ».

Si vous ne souhaitez pas adhérer, merci de nous adresser votre refus via notre adresse mail, (apel.saintalyre@gmail.com) avant le 30 septembre 2022 (passé cette date, aucune réclamation ne pourra être acceptée, merci de votre compréhension). Dans votre demande, n'oubliez pas de mentionner vos nom, prénom, celui de vo(s)tre enfant(s) et la (leur) classe.



PARENT CORRESPONDANT EN CLASSES DE COLLEGE ET LYCEE

La Direction de Saint-Alyre et l'APEL vous proposent de vous impliquer dans la vie de la classe de votre enfant en devenant PARENT CORRESPONDANT et ainsi participer aux 3 conseils de classe de l'année scolaire.

En quelques lignes, les missions et fonctions du Parent Correspondant :

- Vous représentez un lien privilégié entre les familles, l'établissement, l'équipe enseignante,
- A ce titre, vous participez aux conseils de classe,
- Vous pouvez intervenir comme médiateur à la demande d'un parent ou d'un membre de l'établissement.

Une formation vous sera apportée par l'APEL pour aborder sereinement et efficacement ce rôle de Parent Correspondant.

L'aventure vous tente alors inscrivez-vous ! Les modalités vous seront données à la rentrée (vous recevrez un lien Google Form pour vous inscrire courant septembre une fois que vous connaîtrez la classe de votre enfant).

C'est Virginie BONHOMME, qui sera en charge de coordonner le réseau des parents correspondants pour le collège et le lycée, pour l'année 2022-2023.

Si vous avez une question sur ce rôle de parent correspondant, vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail : apel.saintalyre@gmail.com



ANNUAIRE PRIMAIRE ET MATERNELLE

- Vous avez déjà apprécié l'année précédente ce service proposé par l'APEL Saint-Alyre.
- Si vous êtes nouvel arrivant à l'Institution, cet outil vous permettra d'entrer plus facilement en relation avec les parents des amis de vos enfants.
- Cette mise en relation peut être utile pour organiser du covoiturage, des rattrapages de devoirs en cas d'absence, invitations diverses...
- Si vous souhaitez bénéficier de ce service pour l'année 2022/2023, merci de répondre au lien Google Form que nous vous enverrons courant septembre, une fois que vous connaîtrez la classe de votre enfant. Vous pourrez ainsi renseigner vos coordonnées directement et nous enverrons la compilation des coordonnées des parents dans un second temps.
- Les inscriptions pourront se faire jusqu'au 30 septembre.
- Pour toute question, nous restons disponibles sur notre adresse : **apel.saintalyre@gmail.com**



REGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

- Dans le cadre de son activité, notre association est amenée à collecter vos données personnelles (nom, prénom, adresse mail, adresse postale, noms et prénoms de vos enfants, classe).
- Ces données sont recueillies et enregistrées dans un fichier par la secrétaire de notre association en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et de vous envoyer des informations pouvant vous intéresser. En aucun cas, ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.
- Les membres du bureau ont accès à la liste des adhérents.
- Vos données sont conservées un an après la fin de votre adhésion.

Conformément à la loi RGPD (Règlement européen sur la protection des données personnelles) en vigueur depuis le 28/05/2018, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la secrétaire de l'APEL sur **apel.saintalyre@gmail.com**

LES ACTIONS MENEES CETTE ANNEE

- organisation de la vente de brioches au profit de l'ADAPEI (bénéfice intégralement reversé),
- organisation du marché de Noël avec la vente de chocolats et de sapins,
- financement de la création d'une bibliothèque pour les maternelles (achats de livres),
- participation à l'achat de manuels scolaires pour les élèves du collège,
- organisation de la vente de chocolats de Pâques en partenariat avec Martial Ray (artisan chocolatier local),
- organisation du forum des métiers pour les élèves de 2nde,
- participation à la sortie de fin d'année pour les élèves de la classe CHAM (financement du coût du transport),
- participation à la journée carnaval à l'école (goûter offert par l'APEL),
- organisation de la fête des maternelles et de la kermesse,
- participation à l'organisation des soirées spectacle en primaire,
- participation au financement du PSC1 en classes de 4e.



FICHE INFIRMERIE 2022/2023

Fiche à remplir par les parents et à renvoyer impérativement AVANT le 24 Août à l'adresse suivante :
Institution Saint-Alyre 20, rue Sainte-George, 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1.
Attention cette 1^{ère} page (recto) fait office de Fiche d'Urgence et est donc un document NON CONFIDENTIEL, une copie sera stockée dans le bureau de direction pour des questions pratique en cas d'accident.

NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu de Naissance :

Classe : Mon enfant sera: Interne - Demi-pensionnaire - Externe

Adresse :

Parents ou responsables

Père (ou tuteur)

Nom – Prénom
Adresse (si différente).....

Mère (ou tutrice)

Nom – Prénom
Adresse (si différente)

Profession :

Profession :

Tél domicile :

Tél domicile :

Tél professionnel

Tél professionnel

Portable :

Portable :

Autre personne à joindre en cas d'urgence : (Nom, prénom, téléphone et lien avec l'enfant)
.....
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

ATTENTION : Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.

NOM, téléphone et adresse du médecin traitant :

Date du dernier Vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) :

Informations importantes concernant la santé de votre enfant (rappel : cette page n'est pas confidentielle):

Antécédents médicaux, chirurgicaux, autres :

.....
.....

Allergies (générales, alimentaires, médicamenteuses) :

.....
.....

Traitements suivis actuellement :

.....
.....

MEDICAMENTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE :

Si votre enfant doit prendre un traitement lorsqu'il est à Saint Alyre les médicaments et un double de la prescription médicale doivent être déposés à l'infirmerie. En cas d'urgence il est important d'avoir connaissance de ces éléments ! Pensez à nous avvertir de tout changement en cours d'année scolaire.

NOM : Prénom :

Informations médicales que vous souhaitez confidentielles (n'hésitez pas à rajouter une feuille si vous avez besoin de plus de place) :

Autres informations que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (événements familiaux, sociaux, autres... Consultation spécialisée en cours : psychologue, orthophoniste, etc) :

• **TRES IMPORTANT :**

Si votre enfant est atteint de **troubles de la santé évoluant sur une longue période** (sans reconnaissance du handicap) : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire, ... vous êtes invités à **prendre contact avec la direction pour la mise en place d'un PAI= Protocole d'Accueil Individualisé**. Ce document -qui devra être rempli par votre médecin traitant ou spécialiste- a pour but de faciliter l'accueil de votre enfant en prenant en compte sa situation médicale (traitements ou soins particuliers, protocole d'intervention en cas d'urgence, ...). Il sera diffusé aux directeurs adjoints et adultes susceptibles d'être en contact avec votre enfant, dans le respect du secret médical puisqu'aucun diagnostic ne doit être mentionné. (BOEN n° 34 du 18.09.2003)

Si votre enfant avait déjà un PAI l'an passé merci de remplir et signer l'encadré ci-dessous :

Je soussigné(e).....

Père, mère, tuteur de l'élève : Classe :

Déclare que le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) de mon enfant est :

à modifier : merci de préciser et de bien reprendre contact avec la direction:

à renouveler sans modification (merci de joindre l'ordonnance de l'année en cours et de toujours vous assurer que nous avons des médicaments non périmés)

à annuler

Date et signature :

• **Mon enfant bénéficiait d'un PAP l'an dernier : OUI NON**

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) concerne les élèves atteints de **troubles des apprentissages évoluant sur une longue période**, sans reconnaissance du handicap (par ex : troubles spécifiques du langage : dyslexie, dysphasie, dyspraxie). C'est un document qui se construit avec le médecin traitant et des bilans paramédicaux en fonction des troubles de l'enfant (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, etc) (BO n°5 du 29 Janvier 2015)

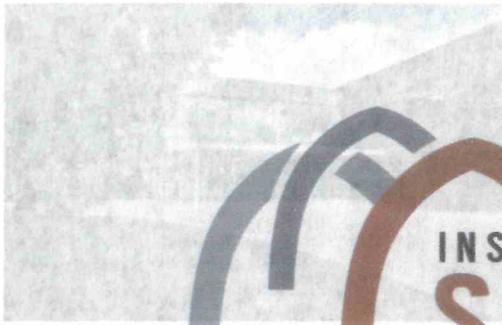
➤ Si vous pensez que votre enfant a besoin de la mise en place de ce dispositif d'accompagnement **merci de prendre contact avec le directeur concerné** : primaire, collège, lycée général ou technologique.

• **Mon enfant bénéficiait d'un PPS l'an dernier : OUI NON**

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est un dispositif relevant de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), ce n'est donc pas l'établissement qui peut le mettre en place, il s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie).

Fait à : Le :

Signatures des parents :



INSTITUTION SAINT-ALYRE

ECOLE

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES PAR ENFANT

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES (sur 10 mois)
Les tarifs sont établis en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus

NOMBRE ENFANTS A CHARGE AU 01/09/2021				www.saint-alyre.net
4 et +	3	2	1	
66 €	68 €	73 €	76 €	A - jusqu'à 17 000 €
87 €	90 €	94 €	97 €	B - 17 000 € - 28 000 €
94 €	96 €	98 €	100 €	C - 28 000 € - 42 000 €
97 €	103 €	108 €	113 €	D - + de 42 000 €

LES CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2022-2023

+ un fonds de mutualisation des activités éducatives de 8 € par mois/10 mois

Si vous vous situez dans les grilles A, B, C, nous vous demandons de bien vouloir fournir au dossier d'inscription ou au dossier de rentrée une copie de votre avis d'imposition sur les revenus imposables de 2021. En l'absence de justificatifs des revenus, le tarif de la tranche D sera appliqué.

En cas de changement de situation familiale et de ressources depuis 2021, merci de contacter la directrice de l'école pour une étude de votre dossier.

ECOLE

Le nombre d'enfants retenus sera le nombre d'enfants à charge au 1er septembre 2022.
2 enfants et plus : gratuité à partir du 2e enfant inscrit quel que soit son niveau (école, collège, lycée).

COLLEGE

Classes d'accueil et petites sections : les familles dont l'enfant fréquente uniquement l'école bénéficient d'une réduction de 40 % sur la contribution familiale.

LYCEES

Les élèves de l'école bénéficient d'un enseignement musical de qualité inclus dans leur emploi du temps.

CLASSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement.
Les déclarations d'accident ou de sinistre doivent être déposées dans les 48 heures au secrétariat de l'école.

SERVICES MENSUELS : GARDERIE - ETUDES DIRIGÉES :

Un service de garderie est proposé aux familles gratuitement le matin à partir de 7H30 et le soir

<p>20 rue Sainte George 63037 CLERMONT-FERRAND</p> <p>Téléphone : 04 73 3170 30 Messagerie : institution@saint-alyre.net</p>	<p>PRIMAIRE</p> <p>Garde du soir : À partir de 17H00 jusqu'à 19H00 maximum** 18,70 €/mois *</p> <p>Étude dirigée - Aide aux devoirs de 17H00 à 18H00</p> <p>1 fois/semaine : 12,80 €/mois 2 fois/semaine : 23,10 €/mois 3 fois/semaine : 37,80 €/mois</p>
--	---

* : Aux enfants du primaire inscrits en études et en garderie il est accordé une remise de 20 % sur le tarif de la garderie.
** : Au-delà de 19H00, il sera facturé un montant forfaitaire de 20 € par heure et par établissement.

ECOLE



CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES et PRESTATIONS PARA SCOLAIRES 2022-2023 PAR ENFANT

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES (sur 10 mois)
Les tarifs sont établis en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus

REVENU IMPOSABLE DE L'ANNEE 2020	NOMBRE ENFANTS A CHARGE AU 01/09/2021			
	1	2	3	4 et +
A - jusqu'à 17 000 €	76 €	73 €	68 €	66 €
B - 17 000 € - 28 000 €	97 €	94 €	90 €	87 €
C - 28 000 € - 42 000 €	107 €	104 €	102 €	94 €
D - + de 42 000 €	109 €	106 €	103 €	97 €

+ un fonds de mutualisation des activités éducatives de 8 € par mois/10 mois

*Cette somme couvre l'ensemble des dépenses liées aux activités scolaires diverses afin d'éviter désormais tout appel de fonds aux familles
(ne comprend pas les photos et livres scolaires)*

Si vous vous situez dans les grilles A, B, C, nous vous demandons de bien vouloir fournir au dossier d'inscription ou au dossier de rentrée une copie de votre avis d'imposition sur les revenus imposables de 2021. En l'absence de justificatifs des revenus, le tarif de la tranche D sera appliqué.

En cas de changement de situation familiale et de ressources depuis 2021, merci de bien vouloir contacter la directrice de l'école pour une étude de votre dossier.

Le nombre d'enfants retenu sera le nombre d'enfants à charge au 1er septembre 2022.

5 enfants et plus : gratuité à partir du 5e enfant inscrit quel que soit son niveau école, collège, lycée.

Classes d'accueil et petites sections : les familles dont l'enfant fréquente uniquement l'école le matin bénéficient d'une réduction de 40 % sur la contribution familiale.

Les élèves de l'école bénéficient d'un enseignement musical de qualité inclus dans leur emploi du temps.

L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement.

Les déclarations d'accident ou de sinistre doivent être déposées dans les 48 heures au secrétariat de l'école.

SERVICES MENSUELS : GARDERIE – ETUDES DIRIGEES :

Un service de garderie est proposé aux familles gratuitement le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 17H00.

MATERNELLE	PRIMAIRE
Garderie du soir : 19,10 €/mois A partir de 17H00 jusqu'à 19H00 maximum**	Garderie du soir : 19,10 €/mois * À partir de 17H00 jusqu'à 19H00 maximum**
	Étude dirigée - Aide aux devoirs de 17H00 à 18H00 1 fois/semaine 12,80 €/mois 2 fois/semaine 23,10 €/mois 3 fois/semaine 31,80 €/mois

*: Aux enfants du primaire inscrits en études et en garderie il est accordé une remise de 50 % sur le tarif de la garderie

** : Au-delà de 19H00, il sera facturé un montant forfaitaire de 20 € par heure et par dépassement.

CANTINE PRIMAIRE-MATERNELLE :

Le ticket repas	6.46 €
-----------------	--------

Paiement en ligne sur le site **ECOLE DIRECTE** ou à l'accueil de l'école

FRAIS OPTIONNELS ANNUELS :

Activités Péri-Educatives sur « le temps de midi » : Chorale Sport et Santé Détente - Relaxation - Concentration Chinois Conte Classe CHAM CE2-2	64,00 €/an pour 1 activité / semaine 96 €/an pour 2 activités 60€/mois
---	---

Cotisation Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL)	21.00 €/an
L'Institution Saint-Alyre propose une préparation aux examens de l'Université de Cambridge, de l'enseignement primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Les frais de formation s'élèvent à Manuel support - (Livre et/ou fichier)..... A noter : les frais d'inscription aux Examens restent à la charge de la famille et sont à régler ultérieurement à l'Université de Cambridge (de 80 € à 120 € selon les niveaux)	117 €/an 27 €/an

MODALITES DE FACTURATION : voir modalité de règlement ci-après

La facture est envoyée sur votre espace sur Ecole Directe

Contribution familiale mensuelle x 10 mois.

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée par internet sur école directe en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille. **Tout mois commencé est dû.**

L'adhésion à l'APEL est fortement recommandée, toutefois si vous ne souhaitez pas adhérer veuillez le signaler sur la fiche situation de début d'année scolaire afin qu'elle ne vous soit pas facturée.

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer auprès de Mme CAILLY-MOINS avant le 11 septembre 2022.

COLLEGE ET LYCEE

CONTRIBUTION FAMILIALE 2022-2023 SUR 10 MOIS

	COLLEGE	LYCEES	INTERNAT
Contribution Mensuelle	101,85 €	108,15 €	379 € ¹
Cautions livres, internat	80 € ²	80 € ²	100 € ³
Rentrée des dimanches soir/an			233 €
Rentrée des dimanches soir – Arrivée occasionnelle			24 €

FRAIS OPTIONNELS

CHAM option voix 6e - 3e	68,30 € / mois
Cotisation association de parents d'élèves de l'enseignement (APEL)	21 € / an
Pass'découverte / an (activités sportives du mercredi après-midi) : <i>(à régler directement à l'association sportive)</i>	150 €
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge, au Cervantès, au Goethe Institute et HSK1-2-3	
• Frais de formation	117€ / an
• Support (manuels, fichiers, ...)	38 € / an
• Frais d'inscription aux examens sont à régler ultérieurement	80 € à 150 € suivant le niveau

L'association sportive propose des activités sportives dont un pass'découverte pour les activités du mercredi après-midi.

L'assurance scolaire est prise en charge par l'établissement

Les déclarations d'accident ou de sinistre doivent être déposées dans les 48 heures auprès du responsable pédagogique.

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

L'institution Saint-Alyre aide les familles nombreuses. Elle accorde deux types de réductions sur la contribution familiale qui se cumulent.

Réduction sur le nombre d'enfants à charge :

Une réduction pour enfants à charge au 1er septembre 2022, moins de 18 ans ou étudiants de 18 à 21 ans, est accordée sur la contribution familiale, sur présentation du livret de famille et d'une attestation d'inscription en enseignement supérieur pour les étudiants

Enfants à charge	3	4	5	6	7	8
Taux de réduction	10 %	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %

¹ Les frais d'internat s'ajoutent à la scolarité.

² La caution forfaitaire pour les livres scolaires est facturée en une seule fois, elle est incluse dans la facture annuelle et sera conservée durant le cursus de l'élève. A chaque restitution annuelle du lot de livres un dédommagement pourra être facturé en cas de livres abîmés ou non rendus.

³ La caution forfaitaire pour l'internat est facturée en une seule fois, elle est incluse dans la facture annuelle et sera conservée tant que l'élève conservera son statut d'interne. En fin d'année scolaire, il pourra être facturé des frais en cas de dégâts constatés et de perte de cadenas.

Réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits à Saint-Alyre :

A partir de 3 enfants inscrits à l'Institution Saint-Alyre, il est accordé une réduction forfaitaire sur les contributions d'externat dès qu'ils sont au collège ou au lycée.

3 enfants	Réduction de 100€ (sur l'aîné, collégien, lycéen ou étudiant)
4 enfants	Réduction de 250€ (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet : collégien, lycéen ou étudiant)
5 enfants et plus	Gratuité à partir du 5ème enfant quelque soit son niveau, école, collège, lycée et réduction de 250 € (150 € sur l'aîné + 100 € sur le cadet en secondaire ou supérieur).

Une réduction exceptionnelle peut être demandée. Le dossier de demande d'aide aux familles est à retirer au service comptabilité avant le 11 septembre 2022.

En toute circonstance exceptionnelle, vous êtes invités à prendre rendez-vous avec le Chef d'Établissement afin de convenir d'une solution.

MODALITES DE FACTURATION - ECOLE - COLLEGE - LYCEES :

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée sur ECOLEDIRECTE en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille. **Tout mois commencé est dû.**

L'adhésion à l'APEL est fortement recommandée, toutefois si vous ne souhaitez pas adhérer veuillez le signaler sur la fiche situation de début d'année scolaire afin qu'elle ne vous soit pas facturée.

Une facture de régularisation annuelle est émise en juillet pour les reliquats de cantine, les régularisations liées aux contributions familiales et aux restitutions de livres et de caution.

Le solde dû est prélevé entre le 10 et 15 juillet, pour les familles qui ont opté pour le prélèvement mensuel. S'il s'agit d'un avoir, vous recevrez un virement en juillet.

Pour les familles qui règlent leur facture par chèque, le solde dû est à payer à réception de la facture.

MODALITES DE REGLEMENT ECOLE - COLLEGE - LYCEES :

Possibilités de paiements de la facture annuelle :

1. paiement en un seul versement :

A réception de la facture, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : l'Institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

2. paiement en 3 versements : montant de la facture annuelle divisé par 3

1/3 à la rentrée scolaire

1/3 le 1^{er} janvier

1/3 le 1^{er} avril

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture)

3. paiement en 10 prélèvements : le 8 de chaque mois

En 10 fois dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin.

4. paiement en espèces :

Le paiement en espèces est accepté, un reçu vous sera délivré.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Contributions Familiales 2022-2023

Les frais d'assurance scolaire font l'objet d'un contrat établissement souscrit par l'institution. Ils sont compris dans les frais de scolarité et couvrent les activités scolaires, extrascolaires et durant les périodes de stage.

BTS MCO BTS SAM BTS GESTION DE LA PME	1ère et 2ème année	<u>1.665 €</u>
PREPA ECOLES DE COMMERCE option ECONOMIQUE	1ère et 2ème année	<u>1.210 €</u>

FRAIS ANNEXES

Accès au service de santé de l'université Clermont-Auvergne	8,50 € / an
Préparation aux examens de l'Université de Cambridge :	
First Certificate Advanced Business	
• Frais de formation	117 € / an
• Support (manuels, fichiers, ...)	38 € / an
• Frais d'inscription aux examens sont à régler ultérieurement	80 € à 150 € suivant le niveau
Certification Voltaire – Frais d'examen	25 €

MODALITES DE FACTURATION

La contribution familiale fait l'objet d'une seule facture annuelle adressée, sur École Directe, en début d'année scolaire (courant octobre) à chaque famille.

Confirmation d'inscription :

Un chèque d'arrhes de 280 € non remboursable est demandé par étudiant(e), il sera encaissé début juillet et viendra en déduction du paiement de la facture annuelle. En cas de départ tout trimestre commencé est dû.

MODALITES DE REGLEMENT

1. Paiement en un seul versement :

À réception de la facture, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de : l'Institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de votre chèque la référence figurant sur la facture).

2. Paiement en 2 versements : montant de la facture annuelle divisé par 2

À réception de la facture et le 1^{er} janvier

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'institution Saint-Alyre (merci de noter au dos de chèque la référence figurant sur la facture).

3. Paiement en 10 prélèvements dont 2 prélèvements en septembre et octobre de 80 €. Le solde sera réparti sur 8 mois de novembre à juin.

4. Paiement en espèces : Le paiement en espèces est accepté, un reçu vous sera délivré.

Plusieurs formules de demi-pension

L'institution Saint-Alyre propose plusieurs formules de demi-pension, formules qui devront être confirmées après à la rentrée des classes et la communication des emplois du temps. L'objectif poursuivi est clairement de permettre aux familles de gérer au plus près leur budget demi-pension.

Ces formules seront effectives du **19/09/2022 au 09/06/2023**. En dehors de cette période, le repas sera facturé 6,61€, quel que soit le statut des élèves. Les montants des frais de restauration durant ces deux périodes seront à payer sur École Directe.

Attention, les jours de demi-pension sont des jours fixes de la semaine qui doivent être impérativement précisés afin de pouvoir effectuer toutes les prises en compte nécessaire. Tout passage en dehors du ou des jours choisis fera l'objet d'une facturation complémentaire au prix du repas occasionnel de 7,7€.

Les repas non pris en raison des voyages scolaires, stages, ..., seront déduits, hors frais fixes, sur la facture de régularisation de fin d'année.

Une franchise de 8 jours et appliquée à toute absence pour maladie. A la demande écrite des parents, une réduction sur les jours complémentaires au-delà de la franchise est faite sur la base de 5 € par repas.

DEMI-PENSIONS	Période effective du 19/09/2022 au 09/06/2023
Demi-Pension 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)	992,00 €
Demi-Pension 4 jours	784,00 €
Demi-Pension 3 jours	625,00 €
Demi-Pension 2 jours	416,00 €
Demi-Pension 1 jour	209,00 €
Repas occasionnels pendant la période 19/09/2022 au 09/06/2023	7,7 €
Goûters	126 €

Le Changement de régime ne peut être autorisé en cours de l'année scolaire.

Le changement de régime est exceptionnel et relève de l'autorisation du Chef d'Établissement.

MODALITES DE REGLEMENT DE LA CANTINE

Le forfait demi-pension des élèves du Collège et des Lycées figure sur la facture annuelle.

Les jours non choisis et les repas hors forfait de septembre et juin sont à payer sur EcoleDirecte.

Les élèves externes du secondaire et tous les élèves de maternelle et primaire doivent alimenter à l'avance leur compte de restauration :

- Par carte bleue, sur le site EcoleDirecte, porte-monnaie restauration.
- Par chèque ou espèces, à l'accueil de l'École ou Collège/Lycée.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

2022-2023

PASS Région

MANUELS SCOLAIRES GRATUITS, CULTURE, SPORT, ETC.

**PLEIN D'AVANTAGES
POUR LES JEUNES!**



TÉLÉCHARGE
L'APPLI DU PASS'

Disponible sur
Apple Store
et Google Play



auvergnerrhonealpes.fr

COMMANDE VITE TON PASS'RÉGION

PASS
Région

C'EST POUR QUI ?

Si tu entres au lycée, en CFA¹, en MFR², etc. le Pass'Région, c'est pour toi et c'est gratuit!

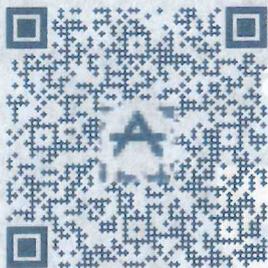
C'EST POUR QUOI ?

Le Pass'Région offre plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : manuels scolaires³, mais aussi sport, culture (places de cinéma, concerts,...), santé, bons plans, réductions, etc.

Retrouve tous les avantages ici : auvergnerhonealpes.fr

TÉLÉCHARGE L'APPLI DU PASS'

Disponible sur Apple Store et Google Play



COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION ?

1 Je le commande à partir du 7 juin, dès que je connais précisément mon futur établissement, sur :

- l'application Pass'Région
- le site auvergnerhonealpes.fr

Lors de ma commande, je définis le code d'utilisation de ma carte : il sera nécessaire pour utiliser mes avantages auprès des partenaires.

2 Mon futur établissement doit valider ma demande.

Je reçois un mail de confirmation à chaque étape de ma commande. Je peux suivre l'avancement de mon dossier en me connectant à mon compte sur l'appli ou sur auvergnerhonealpes.fr

3 Je reçois ma carte sous 15 jours et je peux immédiatement l'utiliser.

¹ Centre de Formation d'Apprentis

² Maison Familiale Rurale

³ Pour savoir qui est concerné, rendez-vous sur auvergnerhonealpes.fr





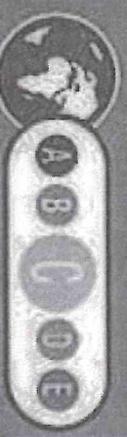
45€ HT
45,74

5€ TTC
54,89

dont 0,08 €
d'éco participation

**CALCULATRICE TI-82
ADVANCED PYTHON**

Calculatrice Graphique
Texas Instruments
Mode examen - Langage de
programmation PYTHON intégré
Réf. : 400011345



**TEXAS
INSTRUMENTS**

BAE Pro

